

Dépôt du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) : **l'adoption doit faire partie de la solution pour assurer la stabilité affective de l'enfant**

Montréal, le 4 mai 2021 – Les membres du *Comité de concertation adoption Québec* (COCON) saluent le travail colossal réalisé par les commissaires de la CSDEPJ et souhaitent exprimer leur désir d'être partie intégrante de la mise en place des conditions favorables au bien-être des enfants au Québec, plus spécifiquement auprès de la triade adoptive (adopté.e.s – parents adoptants - parents d'origine).

Lorsque les parents d'origine ne peuvent assumer leur rôle ou que le développement d'un enfant est compromis dans son milieu, l'adoption doit être considérée comme un projet de vie alternatif valable. L'adoption doit être envisagée rapidement pour les enfants les plus vulnérables afin de leur permettre de s'enraciner auprès d'une famille qui souhaite s'engager auprès d'eux pour la vie. À cet effet, la présidente de la Commission a exprimé clairement la nécessité d'assurer une stabilité affective des enfants confiés à la DPJ.

Par ailleurs, comme mentionné par Mme Laurent, un virage prévention est obligatoire dans l'ensemble des services offerts aux familles et il est essentiel d'agir tôt afin de prévenir la maltraitance et l'adversité précoce faites aux enfants. Pour ce faire, il est nécessaire d'assurer un continuum de services afin de soutenir les enfants et les familles, et ce, même une fois l'adoption légalisée.

Le *Comité de concertation adoption Québec* (COCON) est déjà à pied d'œuvre afin d'analyser l'ensemble des recommandations et des données du rapport de la CSDEPJ. Certaines d'entre elles nous semblent préoccupantes. Le COCON souhaite mettre à contribution son expertise spécifique en adoption. Il est disposé à être un partenaire actif dans l'élaboration du plan d'action que le gouvernement souhaite mettre en place.

S'il y a présentement un « momentum » pour que le Québec entame une vaste réforme des services à l'enfance et aux familles, il est essentiel de comprendre que cela passera par la mise en place d'un important plan de match interministériel, la constitution d'un comité de partenaires qui rallie les forces du milieu et l'investissement dans la recherche et la formation.

L'appel à la mobilisation et à la réalisation d'un projet de société pour un Québec digne de ses enfants, lancé ce matin par les ministres Lionel Carmant et Mathieu Lacombe, nous laisse croire que les recommandations de la CSDEPJ et les demandes du COCON seront retenues et serviront dans l'élaboration d'un échéancier à court, moyen et long terme.

L'adoption au Québec mérite qu'on s'y attarde et qu'on procède à la mise en place de tout ce que cela impose.

À propos du COCON Adoption Québec

Chapeauté par la [Confédération des organismes familiaux du Québec](#) (COFAQ) et soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon, le COCON Adoption Québec réunit chercheurs et organismes ayant pour mission commune le mieux-être de la triade adoptive. Le regroupement est composé de [l'Association Emmanuel](#), la [Fédération des parents adoptants du Québec](#), [L'Hybridé](#), le [Mouvement Retrouvailles](#), [RAIS- Ressource adoption](#), qui ont en commun le désir d'accompagner, d'outiller et de mobiliser autour des enjeux qui touchent l'adoption. **Pour en savoir plus sur l'adoption ou le COCON : adoptionquebec.ca**

Source :

Marie-Claude Leblanc

Consultante en communication

514 947-7500

mclcommunications@outlook.com